



AGILE.CH

▲ Die Organisationen von Menschen mit Behinderung

▲ Les organisations de personnes avec handicap

▲ Le organizzazioni di persone con handicap

Communiqué de presse du 26 mai 2016

«Handicap et politique» 2/16

«La contribution d'assistance et ses maladies d'enfance»

Renforcer l'autonomie des personnes handicapées : tel était le but de la contribution d'assistance, mais il reste encore du chemin à faire. L'édition de mai de « Handicap et politique » dresse un premier bilan, après quatre ans d'application. Quelques autres pistes sont également évoquées pour parvenir à l'autodétermination. Vous apprendrez aussi comment se positionnent partis et organisations sur la 7^e révision de l'AI et la réforme des PC.

D'après l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), trois quarts des bénéficiaires de la contribution d'assistance se disent très satisfaits. Mais cette nouvelle prestation ne profite qu'à la moitié des personnes initialement visées. « Handicap et politique » a demandé à l'OFAS quelles pourraient être les raisons de ce succès en demi-teinte, en mettant en lumière le potentiel d'amélioration. AGILE.CH a aussi questionné des personnes concernées sur d'autres moyens de parvenir à l'autodétermination. Responsabilité individuelle, solidarité et robots peuvent y contribuer.

7^e révision de l'AI : seuls quelques partis se sont exprimés

Cette édition 2/2016 contient un résumé des prises de positions exprimées dans le cadre de la consultation sur la 7^e révision de l'AI et de la réforme des prestations complémentaires, tout en indiquant qui s'est abstenu de commentaire. Comme de coutume, « Handicap et politique » dresse également un tour d'horizon des sujets qui font l'actualité de la politique sociale.

Tous ces sujets sont bien entendu accessibles en ligne, en cliquant sur [« Handicap et politique »](#) sur le site d'AGILE.CH.

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap s'engage pour l'égalité, l'inclusion et la sécurité matérielle des personnes en situation de handicap depuis 1951. La faïtière défend les intérêts de ses 41 organisations membres en œuvrant pour l'élaboration d'une politique nationale du handicap. Ces organisations sont dirigées par les personnes concernées et représentent tous les groupes de handicap ainsi que leurs proches.

Contact: Edith Nüssli, Responsable de la communication par intérim
AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap
Tél. 031 390 39 39 – Mobile: 079 541 74 83
E-Mail: edith.nuessli@agile.ch